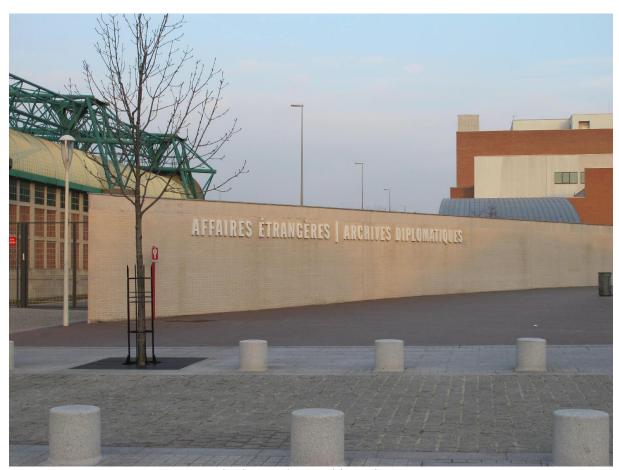
## Invitation au Quai d'Orsay [13 février 3013]

Les Cafés géographiques de Paris ont eu le privilège d'être reçus aux Archives géographiques du ministère des Affaires étrangères, le mercredi 13 février 2013, à La Courneuve.

La visite a été réalisée grâce à Henry Jacolin, membre de l'association, géographe et ambassadeur.

Nous avons voulu savoir comment le ministère des Affaires étrangères élabore aujourd'hui les cartes qui sont « la voix de la France ». Nous avons voulu comprendre comment la Courneuve avait été symboliquement choisie par l'Etat pour l'implantation d'une antenne du prestigieux Quai d'Orsay.

Deux parties très différentes, répondent aux deux questions.



Le bâtiment des Archives du MAE

#### LA COURNEUVE:

LIEU SYMBOLIQUE DE LA VOLONTE DE L'ETAT DE RE HABILITER ET DE RECOUDRE LE TISSU URBAIN DE LA BANLIEUE NORD DE PARIS (Maryse Verfaillie)

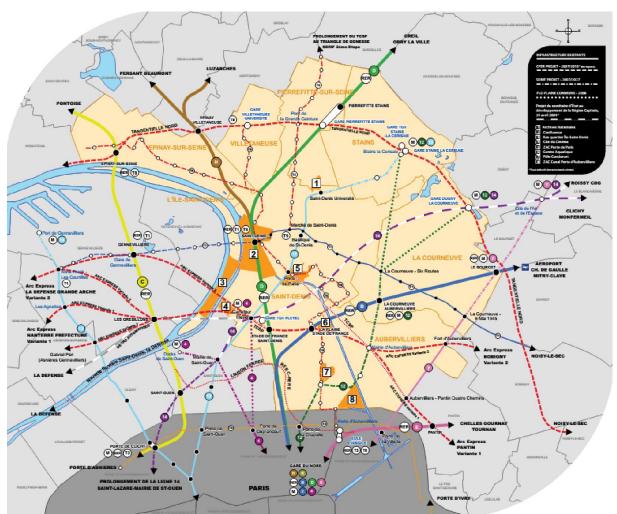
La Courneuve est un toponyme bien connu des Franciliens. Ce nom est associé à une image plutôt négative.

Zébrée de multiples voies ferrées et d'autoroutes, la commune a un passé industriel et ouvrier. Au XIX è et au début du XX è siècles, des usines de petite métallurgie et de noir de fumée ont profité des transports pour se développer. A côté des pavillons ouvriers, des barres de logements sociaux se sont élevées dans les années 1960. A proximité du plus grand bidonville de France, la cité *Les Quatre Mille* a abrité presque 20 000 habitants au début des années 1980. Retenons que ces HLM ont appartenu à la ville de Paris jusqu'en 1984. La capitale y logeait ses populations défavorisées et ainsi rejetées en banlieue. Seule une poignée d'usines subsiste aujourd'hui : Orangina, Eurocopter.

Avec la désindustrialisation et la montée du chômage, *Les Quatre Mille* ont acquis bien mauvaise réputation. Utiliser la station Courneuve Aubervilliers du RER B relevait presque du courage ou d'une impérieuse nécessité....

## La Courneuve est aujourd'hui un lieu de requalification urbaine. Demain son nom doit être associé à une image positive.

La commune, qui compte 38 000 habitants, est intégrée dans la Communauté d'agglomération de Plaine Commune qui compte : Aubervilliers, Epinay sur Seine, l'Île St Denis, Pierrefitte sur Seine, St Ouen, St Denis Stains et Villetaneuse.



La Communauté d'agglomération

Dans cette banlieue nord de Paris, située au-delà du périphérique et dans un département, « le neuf trois » (93) dont les média ne parlent que pour en épingler les incivilités les plus graves,

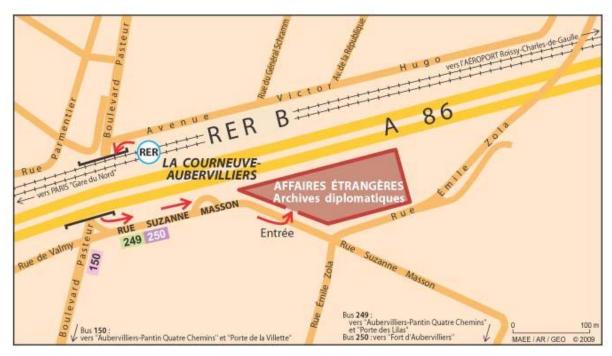
le pari de l'Etat est de réhabiliter un territoire jonché de friches industrielles et de barres d'habitation implosées les unes après les autres.

Trois exemples, parmi d'autres, montrent la volonté étatique d'installer dans des banlieues « difficiles » de grandes institutions qui effacerons la césure du périphérique pour accoucher du Grand Paris, un jour prochain...

Le Stade de France a été inauguré en 1998. Conçu par les architectes Macary, Zublena, Regembal et Costantini, il offre 80 000 places en configuration football/rugby. Il peut aussi abriter des concerts et toutes sortes de spectacles. L'Etat a choisi ce lieu symbolique, occupé par des cokeries de Gaz de France pour offrir des effets bénéfiques de synergie sur l'environnement urbain. Depuis, des bureaux se sont édifiés, un Plateau de télévision, etc. Des logements, des hôtels, ont poussé comme des champignons.

Les Archives nationales viennent d'ouvrir leurs portes, en ce début de février 2013 sur la commune de Pierrefitte-sur-Seine .L'architecte italien Massimiliano Fuksas a conçu, pour héberger les archives de l'Etat depuis la Révolution, 360 km de rayonnages!

Les Archives diplomatiques du ministère des affaires étrangères (MAE) ont été inaugurées en 2009. C'est le site que nous visitons aujourd'hui.



Plan d'accès au MAE

Ce bâtiment a été conçu par l'architecte Henri Gaudin, connu pour avoir réalisé le stade Charléty, l'ENS de Lyon, la Cité de la danse et de la musique à Strasbourg.

Il a pris place sur une friche ferroviaire de 27 000 m2. Il abrite, 70 km linéaire de documents anciens et récents, une salle de lecture, un amphithéâtre...

Il est très proche du RER B et ce quartier de gare est en pleine réhabilitation.

# LA DIVISION GÉOGRAPHIQUE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Eric Van Lauwe)

La division géographique est la descendante du « bureau du géographe », fusion en 1830 du « bureau topographique pour la démarcation des limites » créé le 1<sup>er</sup> janvier 1775, sous l'autorité du comte de Vergennes (1719-1787), ministre des Affaires étrangères de Louis XVI, et du « dépôt géographique », constitué par la réunion de nombreux documents topographiques et par l'achat d'une importante collection de cartes qui appartenaient au géographe Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1697-1782) « des académies royales et des sciences de Paris ».

Actuellement, la division est composée de deux ingénieurs venant de l'institut géographique national (I.G.N.).

Outre la conservation d'un fonds cartographique ancien, la division géographique se consacre actuellement à deux types de tâches : la gestion d'un fonds documentaire et la réalisation de cartes pour les services du ministère.

#### 1. LE FONDS CARTOGRAPHIQUE ANCIEN

Le fonds ancien de la division géographique, dont les plus anciennes représentations remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, compte plus de 4000 cartes, dont certaines d'un grand intérêt historique, comme par exemple celle des accords Sykes-Picot de 1916 traçant un projet de partage de l'empire ottoman entre zones d'influence française et britannique, ou le tracé de la frontière arméno turque définie au traité de Sèvres (1920), signé du président américain Wilson. Un inventaire dans une base de données documentaire est actuellement en cours.

La division possède une importante documentation « frontières ». Elle conserve les cartes établies lors de la délimitation de la métropole ainsi que les cartes des frontières tracées par la France en Afrique, Asie et Amérique (environ 20 % des frontières dans le monde). Datant pour la plupart du milieu du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, ces documents sont soigneusement conservés à l'abri de la lumière, car certains sont dessinés sur des supports aussi précieux que le papier de soie. Ils sont parfois consultés encore de nos jours par les gouvernements étrangers qui ont des problèmes frontaliers avec leurs voisins.

#### 2. LES ACTIVITÉS ACTUELLES

La division géographique a deux principaux secteurs d'activités : la documentation et la réalisation de cartes.

#### 2.1. La documentation

Outre le fonds ancien, la division géographique s'efforce sans cesse d'acquérir de la documentation récente.

La division achète – ou reçoit des ambassades de France à l'étranger – des cartes géographiques. Il s'agit aussi bien de planisphères, que de cartes de continents, de pays, de régions ou de plans de villes. Cette documentation à jour est mise à la disposition des agents du ministère. Elle permet d'effectuer des recherches de tous ordres. Par exemple, en cas de crise (catastrophe naturelle, accident, attentat, coup d'État... où la vie des Français est en

danger), les cartes sont indispensables aux diplomates pour évaluer la situation et trouver des solutions (évacuation, aide humanitaire...). La division est parfois en relation avec la cartothèque de l'I.G.N. en cas de besoin.

La division possède également de nombreuses cartes marines (du SHOM notamment) à des échelles variées, ce qui permet d'étudier des problèmes de délimitations maritimes, de localisation de bateaux français ou étrangers, de délimiter des zones d'intérêt économique.

À ce titre, la division est consultée par la direction des Affaires juridiques, et a participé à certaines négociations de frontières maritimes qui ont duré plusieurs années : France/Royaume-Uni pour les îles Anglo-Normandes, et procédure d'arbitrage international entre la France et le Canada pour Saint-Pierre-et-Miquelon (nombreux calculs de surface et d'établissement de lignes d'équidistance).

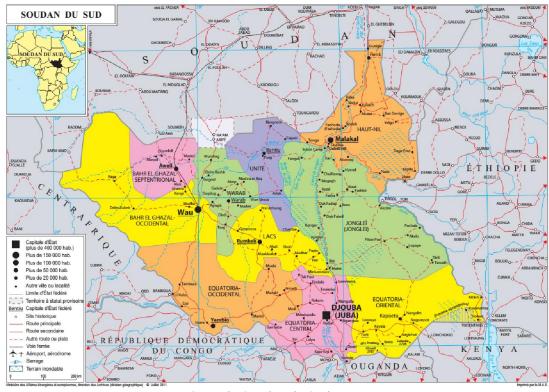
La division acquiert régulièrement des atlas géographiques mondiaux. Parfois, les ambassades de France nous envoient de précieux atlas nationaux introuvables hors de leur pays.

Enfin, la division possède sa propre bibliothèque de guides touristiques qui, outre les renseignements d'ordre pratique, contiennent parfois des cartes et des plans de villes secondaires (même s'ils sont parfois sommaires) que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

### 2.2. La réalisation de cartes géographiques:

La division géographique réalise, pour les services du ministère, trois principaux types de cartes :

#### Cartes « au format dossier »:



Carte du Soudan du Sud

Il y a environ trois ou quatre décennies, le problème s'est posé pour le ministère d'avoir des cartes géographiques au format A4 pour être insérées dans des dossiers diplomatiques divers. Le produit n'existant pas dans l'édition, il a été alors décidé de se lancer dans la confection progressive de cartes administratives par pays (dites cartes « au format dossier »). À l'époque, la réalisation cartographique en mode traditionnel était à la fois artisanale et fastidieuse (travail manuel sur calques). L'appel à la sous-traitance a permis par la suite de réaliser des cartes en couleurs, dont l'aspect général n'a pas beaucoup varié depuis.

Le véritable tournant est intervenu en 1991, avec l'irruption de la micro-informatique. A partir de cette date, toutes les cartes ont été refaites entièrement sur ordinateur, avec le logiciel de dessin vectoriel Adobe Illustrator sous Macintosh. Depuis une dizaine d'années, ce logiciel tourne également sous PC, et tous les fichiers sont en cours de conversion en PC.

Le grand problème de cette série de cartes est évidemment celui de l'échelle : mettre au format A4 des pays comme les États-Unis ou le Japon oblige à supprimer des villes de 100 000 habitants, alors que pour le Saint-Siège, on peut représenter les chemins de promenade du Saint-Père !

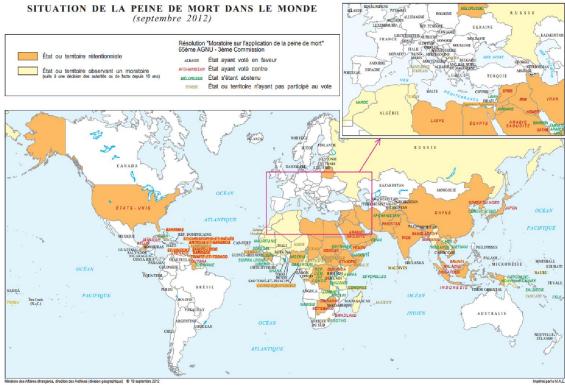
Ces cartes administratives sont au nombre de 250 environ : les 195 États indépendants, les continents et sous-continents, et quelques cartes d'entités singulières non étatiques : le Groenland, Hong-Kong, le Haut-karabakh... Elles sont facilement mises à jour le cas échéant (changements de découpage administratif, d'infrastructures routière ou ferroviaire, changements de noms, etc.).

Ces cartes reflètent la position officielle de la France sur des situations de conflits (Maroc/Sahara occidental, Israël/Jérusalem/Territoires palestiniens, Chypre, etc.). Elles sont très largement distribuées (sous forme papier ou fichiers Pdf), en premier lieu pour les besoins du ministère et des postes diplomatiques et consulaires français à l'étranger. Elles sont également fournies gracieusement à la Présidence de la République, aux services du Premier ministre, aux autres ministères, administrations, services publics. Elles sont vendues aux particuliers, sous forme de documents papier ou de droits de reproduction dans des ouvrages à caractère commercial.

#### Cartes Internet:

En 2005, une série de cartes (une par pays) très simplifiées et en mode image, de couleurs jaune et orange, ont été mises en ligne sur les sites du ministère (Internet, Intranet et Maison des Français de l'étranger). Elles sont à la libre disposition des internautes, à la condition toutefois que la mention de la source soit conservée.

### Cartes thématiques :



Carte de la peine de mort dans le monde

La micro-informatique a permis un développement considérable de la confection de cartes thématiques à la demande des différentes directions du ministère. Ces cartes sont destinées à enrichir un dossier, un rapport, une note. Elles doivent être réalisées souvent rapidement, et décrire une situation souvent évolutive. Le fond de carte utilisé est généralement celui des cartes « au format dossier », et porte les indications que souhaite tel diplomate sur tel sujet. La présentation de la centaine de cartes lors de la journée consacrée à la cartographique au Centre de conférences internationales illustre la diversité des sujets traités : cartes historiques, ethniques, économiques, électorales, stratégiques, humanitaires, plans renseignés pour le Protocole (pour les voyages à l'étranger du Président de la République et du Premier ministre)... Elles sont destinées à mettre en lumière une situation particulière. Ces cartes, parfois confidentielles, ne sont diffusées que sous la responsabilité des commanditaires. Elles sont stockées sous forme de fichiers et ne sont imprimées qu'en nombre demandé le moment voulu.

Plus de 60 personnes avaient fait le déplacement à La Courneuve. En leur nom, je remercie le MAE de la qualité de sa réception. Nous avons été reçus, dans un amphithéâtre, par :

- le directeur des Archives, Monsieur Frédéric Baleine du Laurens
- et les deux ingénieurs responsables de la division géographique, Monsieur Eric Van Lauwe et Monsieur Jean-Pierre Pirat.

Un dossier de cartes a été gracieusement mis à la disposition des participants, qui ont aussi profité d'une collation bienvenue, en fin de soirée.

Pour tous, « mission accomplie »

Maryse Verfaillie